



RAPPORT DE GESTION

2020

PROTECTION CIVILE
JURA-NORD VAUDOIS



En couverture : Etendard bataillon NORD, engagement CoVid19, mars 2020

TABLE DES MATIERES

Table des matières	3
Avant-propos	4
L'ORPC JURA-NORD VAUDOIS	6
AUTORITES POLITIQUES	7
<i>Vue d'ensemble</i>	7
<i>Le Conseil intercommunal</i>	7
<i>La Commission de gestion</i>	8
<i>Le Comité de direction</i>	9
BATAILLON ORPC JNV	10
<i>L'Etat-major (EM)</i>	10
<i>Le personnel professionnel</i>	10
<i>Le personnel de milice</i>	11
<i>Effectif global</i>	11
<i>Service de piquet</i>	12
Portraits	13
<i>Loris Rimaz, - Etudiant – entretien du 18 avril 2020</i>	13
<i>Michel Chambaz - En reconversion dans le secteur socio-éducatif – entretien du 18 avril 2020</i>	13
<i>ENTRE RH ET HOMME AUX MILLE BRAS</i>	15
<i>Louroi Matinez – pionnier – affecté au nettoyage</i>	16
OPERATIONS	17
<i>Les services PCi</i>	17
<i>Cours de répétition</i>	17
<i>Interventions en faveur de la collectivité (IFC)</i>	20
<i>Interventions en situation d'urgence (ISU)</i>	20
CONSTRUCTIONS	25
<i>PC régional, Yverdon-les-Bains</i>	25
<i>PC Le Puisoir, Orbe</i>	25
<i>PC Le Prédicant, L'Abbaye</i>	25
<i>PO ATT Les Entrepôts, Yverdon-les-Bains</i>	25
<i>PC Treysala, Yvonand</i>	25
<i>PC Au Collège, Grandson</i>	25
<i>PC ORCA, Vallorbe</i>	25
VEHICULES	26
INSTRUCTION	27
<i>Centres d'instruction</i>	27
<i>Promotions</i>	27
JOURS DE SERVICE	28
<i>Cours de répétition</i>	28
<i>Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)</i>	28
COMMUNICATIONS	29
<i>Conseil intercommunal</i>	29
<i>Comité de direction</i>	29
Finances	33
CONTACT	34

AVANT-PROPOS



Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et fonctions,

Nous venons de traverser une année exceptionnelle en raison de la crise sanitaire et des conséquences qui en découlent. Vivre une crise peut aussi être une occasion de se remettre en question, de voir le futur à la lumière de nouveaux paramètres, de changer les habitudes, de changer les organisations pour se préparer à faire face aux prochaines contraintes.

La Covid-19 aura démontré les limites de notre fédéralisme, la fragilité des systèmes, mais aussi de mettre en avant l'incroyable solidarité que les humains peuvent déployés dans ce genre d'épreuve.

Notre ORPC a été largement sollicitée sur le théâtre des opérations avec un nombre de jours de service hors norme, sur une durée inimaginable il y a encore peu. La Protection civile a été créée en 1963 par le Conseil fédéral, pour faire face aux risques de conflits armés et surtout nucléaire de l'époque. Elle a su depuis évoluer, s'adapter aux nouveaux risques naturels et anthropiques, et elle devra impérativement continuer à le faire, permettant ainsi de faire face à l'évolution de la société, aux contraintes des finances publiques dans le dessein de rester une réserve stratégique adaptable, proche des besoins et de la population.

J'ai eu l'occasion de passer une journée avec un officier de liaison durant la deuxième vague du covid, qui avait pour mission d'aller au contact des miliciens engagés sur le terrain, dans le dessein d'identifier les problèmes, vérifier que la mission est comprise, échanger avec les organismes demandeurs (hôpitaux, EMS, etc) pour vérifier que tout se passe correctement, mais aussi les soutenir moralement.

Cette journée fut une découverte extraordinaire, de voir qu'un système de milice fonctionne encore parfaitement au XXI siècle, avec des jeunes qui passent des journées d'hiver dehors au drive-in pour les dépistages, s'occuper de patients aux soins intensifs, en étant très lucides qu'ils vont devoir faire face à la mort pour la première fois de leur vie du haut de leurs 20 ans, mais aussi simplement jouer aux cartes avec des résidents d'un EMS pour leur apporter un peu de divertissement et un sourire.

Alors MERCI, MERCI pour tout ce que vous avez fait durant cette année 2020 pour nos aînés, pour nos familles, pour notre région. Vous avez porté, très haut les valeurs de la solidarité indispensable dans une société. Vous avez contribué à limiter les conséquences de cette crise sanitaire. Mes remerciements vont aussi à toutes celles et tous ceux qui ont été engagés dans cette opération et que j'ai eu l'occasion de croiser notamment au poste de commandement régional d'Yverdon et d'Orbe ou au TOC cantonal (technical operation center) : personnel hospitalier et de soins, gendarmes, policiers, sapeurs-pompiers, ambulanciers, réseaux de santé, Préfets, services communaux, services cantonaux, EMCC.

La crise n'est pas encore dernière nous, soyez vigilants, prenez soin de vous et de vos proches.

Avec mes amicales salutations.

Pierre-Alain Lunardi, Président du Comité de direction

Chères lectrices, chers lecteurs,



Lors de la rédaction du rapport de gestion précédent, je louais l'action des cadres de milice et des astreints qui se préparaient activement à des engagements au profit des EMS et des Communes. Fier de ces femmes et hommes qui composent ce bataillon de Protection civile, j'étais cependant loin d'imaginer que quelques semaines plus tard, ces mêmes astreints seraient engagés dans tous les EMS du district, ainsi que dans les établissements hospitaliers, pour assurer un appui dans des domaines aussi variés que la logistique (cuisine, transport de matériel et de personnes), l'assistance (accompagnement et soins à la personne) et l'appui (mise en place de structures d'accueil, désinfection et mesures d'hygiène).

A peine avons-nous rangé nos tenues d'hiver utilisées pour notre engagement durant les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020, que le 13 mars, une donnée d'ordre au niveau cantonal, nous plongeait dans l'opération COVID19-1.

Je vous encourage à lire les témoignages que contient ce rapport, il est le reflet de ce qu'ont vécu bon nombre de nos astreints. Un engagement réel et valorisant pour tous, parfois très dur moralement, mais toujours un enrichissement personnel, une leçon de vie.

Nos multiples interventions au profit de notre population ont montré que les astreints sont prêts à s'engager pour cette dernière, même si parfois l'instruction n'est pas encore à un niveau suffisant – si bien que l'engagement de 3 semaines

commence par 2 jours d'instruction dans l'institution recevant notre appui. Les opérations COVID19-1 et COVID19-2 nous ont montré la voie à suivre pour certaines formations et des liens forts ont été créés avec nos partenaires de la santé publique et les corps de police. Autant de passerelles qu'il s'agira de développer ces prochaines années.

Par son engagement, la Protection civile a démontré qu'elle est un partenaire incontournable pour la gestion des crises de grande ampleur.

Avec la réduction des effectifs au premier janvier 2021, les prochains défis s'annoncent déjà, alors que la pandémie n'est de loin pas terminée et que nos astreints sont encore engagés alors que j'écris ces lignes. De nouvelles formations devront voir le jour dans l'assistance et la conduite des postes de commandement, du nouveau matériel devra être acquis pour assurer ces futures missions au profit de notre population. Un nouveau concept de stationnement devra également voir le jour.

Je terminerai en adressant un immense MERCI à tous nos astreints pour leur abnégation durant la crise et leur remarquable engagement. Mes pensées vont également à tous les employeurs qui ont su faire preuve de flexibilité alors que la situation économique n'est pas facile pour eux et que leurs employés étaient engagés par périodes de trois semaines.

Je vous remercie de la confiance et de l'intérêt que vous portez à notre ORPC et vous souhaite une agréable lecture.

Lt col Sébastien Poncet, Commandant

Avril 2021

L'ORPC JURA-NORD VAUDOIS

L'Organisation régionale de protection civile du district Jura-Nord vaudois (ORPC JNV) est une association de communes conformément à la loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile (LVLPCi) du 11 septembre 1995 et aux articles 112 à 128 de la loi sur les communes (LC) du 28 février 1956.

Au 31 décembre 2020, l'ORPC est constituée de 73 communes avec 93'162 habitants, pour une superficie de 702,52 km². Voici la liste du nombre d'habitants par commune :

1	L'Abbaye	1'473	26	Croy	397	51	La Praz	175
2	L'Abergement	256	27	Cuarny	234	52	Premier	218
3	Agiez	377	28	Démoret	158	53	Provence	392
4	Arnex-sur-Orbe	637	29	Donneloye	829	54	Rances	513
5	Ballaigues	1'143	30	Ependes	388	55	Romainmôtier-Envy	525
6	Baulmes	1'074	31	Fiez	451	56	Rovray	204
7	Bavois	994	32	Fontaines-sur-Grandson	219	57	Sainte-Croix	4'917
8	Belmont-sur-Yverdon	396	33	Giez	414	58	Sergey	145
9	Bioley-Magnoux	230	34	Grandevent	226	59	Suchy	656
10	Bofflens	206	35	Grandson	3'356	60	Suscévoz	204
11	Bonvillars	489	36	Juriens	336	61	Tévenon	894
12	Bretonnières	268	37	Le Lieu	888	62	Treycovagnes	485
13	Bullet	657	38	Lignerolle	435	63	Ursins	238
14	Chamblon	559	39	Method	651	64	Valeyres-sous-Montagny	714
15	Champagne	1'061	40	Mauborget	128	65	Valeyres-sous-Rances	609
16	Champvent	696	41	Molondin	252	66	Valeyres-sous-Ursins	241
17	Chavannes-le-Chêne	324	42	Montagny-près-Yverdon	737	67	Vallorbe	3'874
18	Chavornay	5'227	43	Montcherand	506	68	Vaulion	506
19	Chêne-Pâquier	144	44	Mutrux	149	69	Villars-Epeney	101
20	Le Chenit	4'600	45	Novalles	99	70	Vugelles-La Mothe	138
21	Cheseaux-Noréaz	741	46	Onnens	505	71	Vuiteboeuf	584
22	Les Clées	187	47	Orbe	7'124	72	Yverdon-les-Bains	29'981
23	Concise	1'001	48	Orges	343	73	Yvonand	3'467
24	Corcelles-près-Concise	419	49	Orzens	201			
25	Cronay	393	50	Pomy	803			

AUTORITES POLITIQUES

Vue d'ensemble

L'association de communes de l'ORPC Jura-Nord vaudois est constituée d'un Conseil intercommunal (organe délibérant), d'un Comité de direction (organe exécutif) et d'une Commission de gestion (organe de contrôle).

Le Conseil intercommunal

Le bureau du CI se constitue comme suit :

Patric Martin Président	Claude Roulet Vice-président	Sarah Novet Secrétaire
----------------------------	---------------------------------	---------------------------

Noëlle Besson Municipale, Agiez	Christian Bavaud Municipal, Ependes	Patrick Grin Municipal, Pomy
Jean-Yves Brechbühl Municipal, Arnex-sur-Orbe	Didier Fardel Syndic, Fiez	Danièle Candaux Conseillère générale, Premier
Valentin Santschi Conseiller communal, Ballaigues	Xavier Bösiger Municipal, Fontaines-sur-Grandson	Johny Favre Syndic, Provence
Eric Clot Conseiller communal, Baulmes	Hervé Kemmling Municipal, Giez	Vincent Gyon Municipal, Rances
Sandra Balmer Municipale, Bavois	Robert Piovan Municipal, Grandevent	Evelyn De Icco Conseillère générale, Romainmôtier-Envy
Patric Martin Syndic, Belmont-sur-Yverdon	Nathalie Gigandet Municipale, Grandson	Olivier Gudut Municipal, Rovray
Xavier Pitteloud Municipal, Bioley-Magnoux	Mukhtar Hussain-Khan Conseiller général, Juriens	Yvan Pahud Municipal, Sainte-Croix
Nicolas Descombes Conseiller général, Boffens	Gilbert Magnenat Conseiller communal, L'Abbaye	Stéphane Buffat Municipal, Sergey
François Jaquier Municipal, Bonvillars	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement	Oxana Cholly Municipale, Suchy
Yann Brechbühl Conseiller général, Bretonnières	Pierre Haussener Municipal, La Praz	Christophe Décoppet Municipal, Suscévaz
Daniel Oguey Municipal, Bullet	Bertrand Meylan Municipal, Le Chenit	Jean-Louis Cligneux Conseiller communal, Tévenon
Antonino Casimo Municipal, Chamblon	Marine Meylan Conseillère communale, Le Lieu	José Souto Municipal, Treycovagnes
Samuel Cicurel Conseiller communal, Champagne	Mirjam Petermann Municipale, Les Clées	Grégory Bréchon Municipal, Ursins
Nicolas Perret Municipal, Champvent	Pierre Dumartheray Municipal, Lignerolle	Maxime Fridelance Municipal, Valeyres-sous-Montagny
Sébastien Mercier Municipal, Chavannes-le-Chêne	Philippe Veuve Municipal, Mathod	Patrick Weidmann Municipal, Valeyres-sous-Rances
Eric Loutan Conseiller communal, Chavornay	Claude Roulet Syndic, Mauborget	Blaise Chapuis Municipal, Valeyres-sous-Ursins
Viviane Pochon Municipale, Chêne-Pâquier	Aurélié Vonlanthen Municipale, Molondin	Roland Brouze Municipal, Vallorbe

Robert Arrigoni Municipal, Cheseaux-Noréaz	Erica Sjoqvist Müller Municipale, Montagny-près-Yverdon	Alexandre Tharin Conseiller général, Vaulion
Georges-André Banderet Municipal, Concise	Nicolas Biselx Municipal, Montcherand	Michel Cornamusaz Syndic, Villars-Epeney
Philippe Humbert Syndic, Corcelles-près-Concise	Sylvain Bolens Municipal, Mutrux	Roland Mathieu Municipal, Vugelles-La Mothe
Emmanuel Boss Municipal, Cronay	Serge Kobi Municipal, Novalles	Gaétan Wagnières Municipal, Vuiteboeuf
Manuel Reis Municipal, Croy	Alain Portner Syndic, Onnens	Pierre Dessemontet Municipal, Yverdon-les-Bains
Alexandre Jörg Municipal, Cuarny	Charlotte Deslarzes Conseillère communale, Orbe	Alexandre Lecourtier Municipal, Yvonand
Pierre-Yves Jaquiéry Municipal, Démoret	Corinne Jaggy Municipale, Orges	
Benoît Reymondin Municipal, Donneloye	Laurent Wagnière Municipal, Orzens	

La Commission de gestion

Les délégués de la Commission de gestion sont élus par le Conseil intercommunal pour une année et sont rééligibles.

Président	Daniel Oguey Municipal, Bullet
Membres	Nicolas Descombes Conseiller général, Bofflens
	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement
	Johny Favre Syndic, Provence
	Mukhtar Hussain-Khan Conseiller général, Juriens

Le Comité de direction

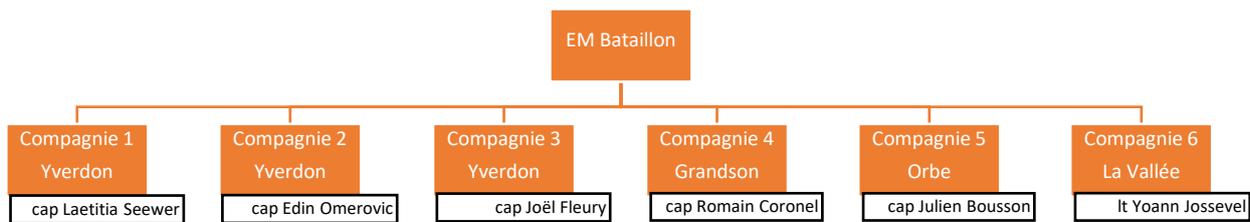
Le Comité de direction (CoDir) est composé comme suit :

Président	Pierre-Alain Lunardi Municipal, Montagny-près-Yverdon
Vice-Présidente	Mary-Claude Chevalier Municipale, Orbe
Membres	Jean-Pierre Blanc Municipal, Chamblon
	Francesco Di Franco Municipal, Grandson
	Luigi Fiorito Municipal, Vallorbe
	Valérie Jaggi Wepf Municipale, Yverdon-les-Bains
	Bernard Rochat Municipal, Le Lieu
	Paul-Claude Rochat Municipal, L'Abbaye
Secrétaire	Sarah Novet Hors comité

BATAILLON ORPC JNV

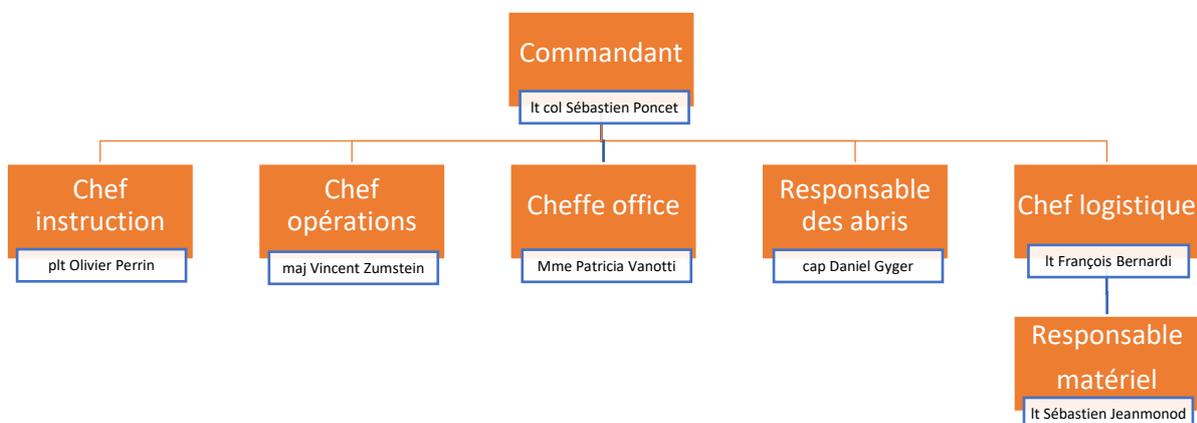
L'Etat-major (EM)

L'EM composé pour l'essentiel d'officiers de milice, ainsi que du personnel de soutien (cellule communication, informaticiens) est chargé de synthétiser l'information, d'aider à la décision du commandant, d'organiser et planifier les exercices annuels, d'établir les ordres pour l'engagement des compagnies et des interventions en situation d'urgence, d'en contrôler l'exécution, de suivre les événements et d'en tirer les enseignements. Les chefs de domaines, au grade de capitaine (cap) ou premier-lieutenant (plt), sont en charge d'un domaine précis et spécialisés dans un des domaines suivants : gestion du personnel (DB1), suivi de situation (DB2), opérations (DB3), logistique (DB4), planification (DB5), aide à la conduite (DB6) et instruction (DB7). Les commandants de compagnie (cdt cp) assurent la conduite durant les services d'instruction en compagnie et fonctionnent comme chef d'engagement durant les interventions en faveur de la collectivité (IFC) ou en situation d'urgence (appui aux pompiers, police, etc.).



Le personnel professionnel

Le commandant, le chef instruction, le chef opérations, le chef logistique, la cheffe office et le responsable des abris composent le personnel professionnel de l'ORPC et assurent les affaires courantes au fil de l'année. Un responsable matériel a été engagé au 01.09.2020 pour assurer le suivi du matériel et son entretien. Ceci afin d'assurer un haut niveau de disponibilité du matériel.



Le personnel de milice

Le bataillon JNV est articulé en 6 compagnies de 101 astreints et d'un EM de 18 officiers, pour un effectif théorique de 624 femmes et hommes. Le 01.01.2021, l'effectif actuel de 976 personnes baissera avec l'introduction de la nouvelle loi fédérale (LPPCi) à 656 astreints.

commandement de cp		2
cap	Cdt cp	1
plt	Suppl cdt cp	1
section logistique 22		
Equipe de section		3
lt	Of log	1
sgrm	Sgrm	1
four	Four	1
Groupe matériel		5
cpl	Sof mat	1
sdt	Prép mat	4
Groupe construction		5
cpl	Sof constr	1
sdt	Prép constr	4
Groupe cuisine		4
cpl	C cuis	1
sdt	Cuis	3
Groupe transport		5
cpl	Sof trsp	1
app	Cond	4
Section d'aide à la conduite		16
Equipe de section		2
lt	Of AIC	1
sgt	Sof AIC	1
Groupe AIC		7
cpl	Sof AIC	1
sdt	Collab EM	6
Groupe AIC		7
cpl	Sof AIC	1
sdt	Collab EM	6
Section appui 1		30
Equipe de section		2
lt	Of pionnier	1
sgt	Sof pionnier	1
Groupe pionnier 1		7
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6
Groupe pionnier 2		7
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6
Groupe pionnier 3		7
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6
Groupe pionnier 4		7
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6
Section assistance 1		31
Equipe de section		3
lt	Of assist	1
sgt	Sof assist	1
cpl	San	1
Groupe assistance 1		7
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	6
Groupe assistance 2		7
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	6
Groupe assistance 3		7
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	6
Groupe PBC		7
cpl	Sof PBC	1
app	Spéc PBC	6

Chaque astreint est incorporé dans un groupe d'alarme à l'issue de sa formation de base. La formation d'intervention régionale (FIR) peut être mise sur pied dans l'heure. Ses membres sont incorporés sur une base volontaire, portent un pager et effectuent deux jours de cours spécifiques supplémentaires chaque année. Les membres de la formation d'appui régionale (FAR) entrent en service dans les 6 heures suivant l'alarme.

Effectif global

Effectif réglementaire	624
Effectif réel	976

Effectif FIR	136
Effectif FAR	840

Service de piquet

Un service de piquet est assuré toute l'année par du personnel de milice et professionnel. Ce service est principalement déclenché à la demande des partenaires feux bleus. Il permet d'offrir un appui en personnel et/ou en matériel dans le cadre d'opérations d'urgence. Avec l'accord du Canton, les communes peuvent également déclencher le service de piquet.

En cas d'engagement, l'officier de piquet est la personne de contact pour les partenaires. Il définit les besoins et modalités d'engagement de l'ORPC, en collaboration avec le SSCM. En cas de besoin important en personnel, les astreints incorporés à la FIR sont alarmés en priorité. Ces derniers entrent en service sur une de nos trois bases de départ (L'Abbaye, Orbe, Yverdon) pour être orientés sur la mission à effectuer et équipés en fonction des missions reçues.

Les astreints peuvent intervenir en soutien de la police, pour la mise en place de déviation autoroutière en cas d'accident, lors de recherche de personne (battue) ou lors des visites aux personnes nécessitant une attention particulière (plan canicule). Le soutien aux SDIS peut avoir lieu lors d'opérations mobilisant de grands moyens dans la durée, comme lors d'inondations et d'incendies importants. Cet appui peut se traduire par la préparation de repas, la mise à disposition de matériel et de personnel pour la surveillance d'installations.

Personnel professionnel	Personnel de milice
En semaine de 06h00 à 18h00	En semaine de 18h00 à 06h00
La nuit et le week-end en appui au personnel de milice	Le week-end
Lt col Sébastien Poncet Commandant	Cap Michael Alarcon Chef télématique
Maj Vincent Zumstein Chef opérations	Cap Romain Coronel Commandant de compagnie
Cap Daniel Gyger Responsable des abris	Cap Jehan Ducret Chef télématique
Plt Olivier Perrin Chef instruction	Cap Joël Fleury Commandant de compagnie
Lt François Bernardi Chef logistique	Cap Edin Omerovic Commandant de compagnie
Lt Sébastien Jeanmonod Responsable matériel	Cap Laetitia Seewer Commandant de compagnie
	Lt Auriel Chatelain Officier logistique
	Lt Patrick Jomini Officier appui
	Lt Yoann Jossevel Commandant de compagnie
	Sgt Sasa Obrenovic Sous-officier assistance

PORTRAITS

Le lecteur trouvera dans ce chapitre quelques portraits d'astreints engagés durant CoViD19.

Loris Rimaz, - Etudiant – entretien du 18 avril 2020

« J'apporte mon aide au service de dialyse de l'Hôpital Intercantonal de la Broye. Je porte principalement assistance aux infirmières. Et je suis en mission depuis le 27 mars à raison d'une semaine sur deux.

Dans mon quotidien, j'apporte mon soutien aux patients et aux infirmières de dialyse. Le rythme de travail est constant, les dialyses sont à réaliser quotidiennement car des patients affluent tous les jours. Ici, la crise est de manière générale, bien vécue. Au début de mon service, j'avais quelques difficultés organisationnelles pour concilier au mieux mes études et ma mobilisation pour la protection civile. Mais une fois qu'on est rodé, plus de problèmes.

Je pense que je me souviendrai longtemps de cette mobilisation. Ici, les missions sont concrètes et la mobilisation est longue. Ce sera quelque chose que nous n'oublierons pas. Tout comme le confinement d'ailleurs. J'ai hâte de reprendre une vie normale mais dans l'intervalle je fais au mieux afin d'apporter mon aide à qui en a besoin. »

Michel Chambaz - En reconversion dans le secteur socio-éducatif – entretien du 18 avril 2020

« J'ai été mobilisé afin de faire face au Covid-19 en aidant le service des urgences. J'ai été mobilisé par téléphone dans les 24 heures. Evidemment j'ai accepté cette demande d'aide afin d'apporter mon soutien au plus vite dans cette situation de crise.

Ma mission principale consiste à désinfecter les blocs suite à des visites de patients suspectés d'être contaminés par le Covid-19. Nous avons de nombreux équipements de protection, gants, masque et blouse. Au début il n'était pas évident de les porter, nous avons suivi une formation afin de prendre ces habitudes liées à l'hygiène. De temps à autre, d'autres petites tâches annexes nous sont données afin de soulager au mieux les urgentistes et les médecins. Le but est de leur faire gagner un maximum de temps afin qu'ils puissent dispenser les soins adéquats.

Le rythme de travail des urgences est assez particulier, imprévisible et toujours en dent de scie. Ce côté imprévisible rend aussi le travail intéressant.

Depuis mes débuts, il règne une sorte de paradoxe dans le sens où cette situation est unique et inquiétante. Et puis, en collaborant étroitement avec les urgences comme je le fais depuis quelques semaines, on se rend compte de l'excellente prise en charge des services et de la bienveillance des gens qui travaillent corps et âme au service de la population et des malades. Cette humanité fait chaud au cœur.

Le mot que je retiens de toute cette période particulière est : pandémie. Une pandémie unique qui nous marquera et que nous pourrons, un jour qui sait, raconter à nos futures générations.

Pour moi, cet épisode de ma vie a été très enrichissant. J'ai appris énormément de choses, autant au niveau des soins qu'au niveau personnel. Je me rends compte aussi de l'utilité actuelle incontestable de la Protection civile. Nous avons été mobilisés très rapidement. Nous avons su nous rendre utiles et cela fait du bien. Nous travaillons vraiment en soutien de nos partenaires et de la population et les bienfaits de ce soutien sont visibles ! »



Collaboration entre aides soignantes et miliciens à gauche et à l'hôpital intercantonale de la Broye à droite

Jonathan Leuba, Yverdon-les-Bains, 17 avril 2020

Voilà maintenant 6 jours que la Protection civile soutient l'EMS des 4 Marronniers. Ce ne sont pas moins de 7 astreints qui s'emploient à porter assistance au personnel. Un de nos cuisiniers est venu porter main forte aux cuisines de l'établissement. La petite équipe de 6 hommes a été répartie sur les différents étages du bâtiment.



« Le premier jour nous avons été que trop peu briefé et les consignes précisaient des missions sans contact, à l'extérieur de l'EMS. Mais, dès les premières heures de travail, nous avons réellement été confrontés à la dure réalité que traverse actuellement les résidents et le personnel soignant. »

Une grande partie de ce personnel est soit contaminé soit suspecté et donc absent. Ces récents éléments font que tout l'établissement est en manque de personnel soignant, en manque de personnes qualifiées.

« Nous apportons notre aide du mieux que nous le pouvons, mais nous n'avons pas les qualifications requises pour les remplacer. Alors nos tâches varient, mais le but est toujours d'apporter notre aide dès que possible et faire en sorte que le personnel puisse garder ses forces et son énergie pour ce qu'elle seule est capable de faire : soigner. »

« Notre entraide et l'esprit d'équipe qui règnent ici depuis le début est notre atout. Non seulement entre les membres de la Protection civile mais également avec le personnel soignant. Nous sommes unis dans ce combat. Cette incroyable cohésion nous pousse et nous emporte plus loin que nous l'aurions imaginé. C'est une réelle expérience de vie ! Mais ici la vie est dure. »

Entre le stress du début et les différentes épreuves traversées. « Notre vie n'est pas de tout repos mais on donne le meilleur de nous-même ». On le sait, le travail fourni en collaboration est toujours meilleur. Mais du travail il y en a et les efforts réalisés de tous sont à saluer.

« Nous sommes au front ! » Le terme front est bien choisi, et pour cause. Si dans le monde militaire il désigne une zone de combat, c'est également le cas pour la Protection civile. « Nous nous battons contre un ennemi invisible » déclare un astreint.

« Pour nous, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble des actions entreprises par la PCi, on se concentre sur nos tâches, sur les gestes à faire et ceux à ne pas faire », ajoute son voisin.

« Par contre, on voit la réelle valeur ajoutée de la protection civile, elle est là, aujourd'hui c'est nous, qu'on le veuille ou non », précise-t-il encore.

Ce qui est également visible c'est la mobilisation générale que génère la situation. Tout le monde fait face à la pandémie, ensemble et solidaire. "Ici et maintenant, nous apportons une réelle aide, utile à ces gens, devenu des proches. Ça fait du bien de se sentir utile ».



ENTRE RH ET HOMME AUX MILLE BRAS

La réorganisation de la mission due à la deuxième vague modifie en profondeur certaines fonctions. D'autres, en revanche, ne sont pas prêts à perdre leur importance stratégique, comme le rôle d'officier de liaison, situé quelque part entre job de RH et d'ambassadeur auprès des institutions partenaires.

C'est le grand changement de cette deuxième vague. Désormais, ce sont nos partenaires, EMS et hôpitaux, qui ont la responsabilité des jours d'engagement de nos astreints. Si cette nouvelle organisation a été largement saluée à l'interne, elle modifie profondément les contours de la fonction d'officier de liaison.



Lt Jean-Denis Rossel, chef pionnier, EM ORPC JNV

A Orbe, c'est Jean-Denis Rossel et Hervé Maillard qui sont aux manettes de cette mission ô combien importante. Détaché dans le secteur Broye-Vully, le capitaine Laurent Mauroux complète le trio en place dans la région Nord. Dans les faits, il s'agit pour eux de se coordonner avec les acteurs de la santé impactés par le virus afin de vérifier si la collaboration avec nos services se déroule au mieux. Signature de convention, rapport de coordination, visites régulières dans les institutions, le programme n'est déjà pas mince. Mais comme toujours dans la vie,

c'est l'humain qui fait le sel de toute cette affaire. Pas simple, en effet, pour nos astreints de se retrouver parfois parachutés dans une maison de psychogériatrie quand, situation exceptionnelle oblige, on n'a pas été formé pour cela. Certaines personnes qui ont d'importantes responsabilités dans le civil nous disent : « C'est bon je gère. » « Dans les faits, elles ne gèrent pas toujours très facilement la réalité de la situation actuelle », raconte le lieutenant Rossel.

Mécano auto de formation, il ne le cache d'ailleurs pas : lui-même ne sait pas comment il réagirait face aux différentes missions qui incombent aux personnes qu'il suit sur le terrain.

« C'est parfois un retour au réel. Certaines personnes peuvent se retrouver confrontées à des



Cpl Hervé Maillard, sof PBC, cp JNV 6

réalités, des décès en EMS par exemple, qu'ils ne pensaient pas vivre à la PCi ». Pour garantir que ces missions se déroulent du mieux possible, il multiplie les visites afin – tout comme son compère Hervé Maillard – d'écouter les ressentis et les questions des astreints PCi engagés dans les institutions.

Occupe-t-il un poste clé ? Le lieutenant Rossel est trop prudent pour le formuler ainsi. Alors il nous glisse, avant d'aller visiter une nouvelle série d'EMS durant l'après-midi, que la création de son poste lui semble avoir constitué une excellente initiative, avec un petit sourire.

Louroi Martinez – pionnier – affecté au nettoyage

J'ai été rattaché à l'équipe de nettoyage du poste de commandement de la HEIG-VD à Yverdon-les-Bains. Depuis bientôt 3 semaines, je m'occupe principalement de désinfecter et laver les surfaces de tout le PC.

Mon travail permet de réduire le risque de propagation du virus au sein du poste de commandement. Dans ce sens-là je travaille pour tous les occupants et visiteurs du site. Mon but est que tout un chacun puisse travailler de façon optimale et sans être contaminé par le Covid-19.

Mon rythme de travail ne change pas. Qu'importe la quantité d'astreints mon équipe et moi devons systématiquement tout nettoyer, avec l'application qui convient.

Le début de mon service était un peu stressant vis-à-vis du virus et de notre exposition mais maintenant, en ayant connaissance des groupes de personnes à risque, j'ai moins d'inquiétudes. Nous vivons tout de même une période assez particulière.

Dans un an je repenserai à la peur passagère et à la libération finale quand tout ceci sera terminé, j'ai hâte que tout revienne à la normale.



OPERATIONS

Les services PCi

Après l'école de formation de base (EFB), les personnes astreintes sont convoquées chaque année à des cours de répétition de 2 à 7 jours selon l'art. 36 de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). 12 jours supplémentaires au plus pour les personnes qui exercent une fonction de cadre ou de spécialiste.

Les astreints peuvent être convoqués en vue d'une intervention en faveur de la collectivité (IFC). La durée totale des IFC ne doit pas dépasser 21 jours par an selon l'art. 27a de la LPPCi.

Les personnes appelées à exercer une fonction de cadre ou de spécialiste suivent un cours de cadres de 5 à 12 jours selon l'art. 34 de la LPPCi ou un cours de perfectionnement de 12 jours au plus sur une période de quatre ans selon l'art. 35 de la LPPCi.

La durée totale des services de protection civile ne doit pas dépasser 40 jours par an selon l'art. 25a de la LPPCi.

Cours de répétition

COURS ETAT-MAJOR

Les cours EM sont l'occasion pour les chefs de service et les commandants de compagnie de se pencher sur les documents de cours, sur la planification des services 2020, ainsi que sur les engagements particuliers, tels que l'essai fédéral d'alarme et les interventions en faveur de la collectivité. Les officiers de piquet ont également participé durant ces cours à la planification annuelle du service de piquet, ainsi qu'à la relecture des documents de gestion en situation d'urgence.

La refonte complète des dossiers d'ordre et des documents d'instruction est en cours de réalisation au sein de l'EM. Cette activité s'échelonne sur plusieurs années. Une révision des plans et des procédures est régulièrement effectuée.

COURS EN COMPAGNIE

Dans une volonté d'exercer et d'entraîner toute la chaîne de commandement de milice (du chef de groupe au commandant de compagnie), les six compagnies du bataillon JNV ont, chacune, effectué un cours avec tous les services (AIC, appui, assistance, PBC et logistique). Pour la milice, les défis sont nombreux tant dans le domaine de la planification et de la conduite que dans celui de l'instruction. La logistique est également soumise à dure épreuve avec la gestion des véhicules, la livraison des repas et le suivi du matériel.

En effectuant divers chantiers d'instruction dans les communes du district et des engagements au profit des institutions, les cadres ont la possibilité de côtoyer nos autorités régionales et de s'investir dans un projet pérenne qui s'inscrit dans le paysage local.

C'est l'opportunité pour la milice de mettre en pratique, de manière autonome et avec la pleine responsabilité de la conduite de l'engagement, les outils acquis lors de leur formation aux centres d'instruction de Gollion et Schwarzenburg.

AIDE A LA CONDUITE

Plusieurs collaborations sont mises en place avec la PNV dans le cadre de l’instruction des collaborateurs EM. Des instructions conjointes conduites par nos sous-officiers ainsi que des exercices ont régulièrement eu lieu. Un exercice de plus grande ampleur devrait bientôt voir le jour entre l’ORPC et la PNV.

ASSISTANCE

Nos engagements avec les EMS devaient s’intensifier en 2020, mais la crise sanitaire est passée par là. Nous espérons pouvoir reprendre ces activités en 2021.

Notre objectif est de proposer une expérience unique aux astreints et résidents des institutions. Les miliciens pouvant mettre en application les enseignements dans l’encadrement de personnes à mobilité réduite ou en quête de protection. Lors des cours de répétition, nos astreints organisent et proposent les activités suivantes aux résidents :

- Accompagnement lors de visites de musée,
- Préparation et service du repas en refuge,
- Accompagnement et encadrement au sein d’une institution,
- Visite d’un poste de commandement et fondue.

Nous collaborons, actuellement, avec les EMS suivants :

- EMS Balcon du Jura, Sainte-Croix,
- EMS Bru, Concise,
- EMS Château de Corcelles, Corcelles-près-Concise,
- EMS du Jura, Ballaigues,
- EMS La Douvaz, Tévenon,
- EMS Maurice Bugnon, Yvonand,
- EMS-CAT La Menthue, Yvonand,
- EMS-CAT La Vallée de Joux, Le Sentier,
- EMS-CAT Le Verger, Orbe.

Les retours sont très positifs de la part des astreints, même si ces journées sont intenses en activité et en émotion pour nos préposés à l’assistance.

PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Les spécialistes de la Protection des biens culturels (PBC) ont réalisé plusieurs fiches de recensement et d’évacuation au profit de plusieurs communes du district :

- Valeyres-sous-Rances,
- Le Lieu,
- Provence.

Plusieurs collaborations sont en place avec des musées régionaux et des sites historiques :

- Fondation de l’Abbatiale de Romainmôtier,
- Musée du fer de Vallorbe,
- Espace Horloger de la Vallée de Joux,
- Musée d’Yverdon.

Ces collaborations permettent de montrer une autre facette de la PBC aux astreints, tout en participant au recensement des biens culturels régionaux. Elles favorisent également le recrutement de nouveaux spécialistes PBC et leur formation.

APPUI

Le début des cours de répétition est consacré à une remise à niveau des standards instruits à Gollion. La découpe de bois ou de métal, la manipulation des marteaux de démolition ou de perforation, le transport d'eau sont une partie des instructions pratiques.

Par la suite, les pionniers sont engagés sur des chantiers plus complexes afin de permettre aux cadres de milice de parfaire leur technique de conduite et de planification de projet. Les astreints ayant, pour leur part, l'occasion de manipuler les engins de la PCi dans le cadre de travaux concrets. Ces engagements sont effectués en collaboration avec les communes suivantes, qui nous mettent à disposition des places d'instruction :

- Champagne,
- L'Abergement,
- Le Chenit,
- Provence,
- Vaulion,
- Yverdon-les-Bains.

Pour les engagements des pionniers, ici aussi la crise sanitaire a drastiquement réduit nos activités dans les Communes et sur les places d'exercices. 2021 devrait permettre de remettre à niveau la formation de base des pionniers, avec le concours des Communes nous mettant à disposition des places d'exercices.

Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

COURSE DE LA BONNE RESOLUTION, YVERDON-LES-BAINS, 11 JANVIER 2020

28 miliciens engagés (28 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui à la PNV,
- Sécurité des participants sur les différents parcours,
- Ravitailler en thé chaud et bouillon les participants.

MONTAGE DES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE (JOJ) 2020, VALLEE DE JOUX, DU 06 AU 10 JANVIER 2020 AINSI QUE 10 AU 24 JANVIER 2020 POUR L'ENGAGEMENT ET LE DEMONTAGE

79 miliciens engagés (482 jours de service) pour :

- Montage d'infrastructures sur le site des Grandes-Roches,
- Exploitation d'un poste de commandement,
- Gérer le flux des véhicules en appui à la PCV,
- Sécurité des participants sur les différents parcours,
- Ravitailler le personnel engagé,
- Transport des bénévoles, ainsi que des astreints.

Interventions en situation d'urgence (ISU)

BATTUE, YVERDON-LES-BAINS, DU 05 AU 07 JANVIER 2020

20 miliciens engagés (40 jours de service) pour :

- Recherche de personne disparue en collaboration avec la PCV,
- Ravitaillement de tous les intervenants

OPERATION COVID-19, INTEGRALITE DU TERRITOIRE CANTONAL DU 14 MARS AU 31 DECEMBRE 2020

454 miliciens engagés (10'672 jours de service) pour :

- Exploitation d'un poste de commandement régional,
- Soutien aux EMS, aux hôpitaux et au réseau de santé Nord-Broye,
- Transport de matériel médical,
- Transport de patients,
- Ravitaillement des astreints,
- Appui logistique aux soins à domicile,
- Appui aux structures d'accueil de bas seuil,
- Suivi de situation,
- Appui aux corps de police,
- Engagement sur les stations de ski alpin et ski de fond,
- Appui aux vaccinations,
- Appui au corps préfectoral.



Battue du 5 au 7 janvier, Yverdon-les-Bains



Briefing du matin au PC site Vallée de Joux JOJ2020, Le Sentier, Janvier 2020



Ravitaillement pour les écoliers, site Vallée de Joux JOJ2020, Grandes-Roches, Janvier 2020



Mise en place des cantines, site Vallée de Joux JOJ2020, Grandes-Roches, Janvier 2020



Visite de la Conseillère d'Etat Béatrice Mettraux et du chef EMCC Denis Froidevaux, PCR bataillon NORD, Yverdon-les-Bains, avril 2020



Rapport de situation journalier au poste de commandement de l'Etat-Major régional Nord, Orbe, septembre 2020

CONSTRUCTIONS

L'ORPC JNV n'est propriétaire d'aucun bâtiment, elle loue ses trois postes de commandement (PC), ses postes d'attente (po att), ainsi que des locaux de stockage pour le matériel aux communes propriétaires. Selon l'événement, ils peuvent être mis à disposition des partenaires sécuritaires.

PC régional, Yverdon-les-Bains

Le PC qui se trouve à la HEIG-VD est le centre principal des opérations des compagnies basées à Yverdon-les-Bains avec le départ des formations d'intervention et d'appui.

PC Le Puisoir, Orbe

Le PC qui se trouve proche de la salle Omnisport est le centre principal des opérations des compagnies basées sur Orbe et Grandson avec le départ des formations d'intervention et d'appui.

PC Le Prédicant, L'Abbaye

Le PC qui se trouve proche de l'Hôtel de Ville est le centre principal des opérations de la compagnie basée sur la Vallée de Joux avec le départ des formations d'intervention et d'appui.

PO ATT Les Entrepôts, Yverdon-les-Bains

Le poste d'attente situé sous La Marive est destiné à de l'hébergement d'urgence.

PC Treysala, Yvonand

Le PC à la rue de Treysala est utilisé comme centre d'hébergement d'urgence.

PC Au Collège, Grandson

Le PC à la rue du Jura, proche de la salle de gymnastique est utilisé comme lieu de stockage pour les archives et une partie du matériel de réserve.

On y trouve aussi un local matériel avec des engins ainsi qu'un poste d'attente pour de l'hébergement d'urgence.

PC ORCA, Vallorbe

Le PC à la rue du Simplon est utilisé comme centre des opérations en cas d'accident majeur dans le tunnel du Mont-d'Or. On y trouve aussi un local matériel avec des engins.

L'ORPC dispose finalement de plusieurs lieux de stockage pour du matériel de réserve dans les communes suivantes : Ballaigues, Le Chenit, Les Charbonnières, Sainte-Croix et Vallorbe.

VEHICULES

Au 31 décembre, l'ORPC possède 9 véhicules, pour une capacité de transport totale de 67 personnes et 3 palettes.

FIAT Ducato	VD 333 807	9 places
NISSAN Navara	VD 507 853	5 places
OPEL Vivaro	VD 491 569	3 places / trsp palettes
OPEL Vivaro	VD 484 657	9 places
OPEL Vivaro	VD 396 393	9 places
OPEL Vivaro	VD 484 772	9 places
OPEL Vivaro	VD 181 237	9 places
OPEL Vivaro	VD 323 848	9 places
DACIA Duster	VD 550 426	5 places



INSTRUCTION

Centres d’instruction

L’école de formation de base (EFB) se déroule au Centre cantonal d’instruction de Gollion (Vaud). Les cours de cadres et de perfectionnement sont donnés à Gollion ou au Centre fédéral d’instruction de Schwarzenburg (Berne).

Promotions

L’astreint, une fois son école de formation de base (EFB) terminée, peut se spécialiser dans une nouvelle fonction et/ou devenir cadre pour diriger un groupe, une section, une compagnie ou devenir membre de l’état-major.

L’obtention d’un nouveau grade est un signe de reconnaissance des compétences humaines et techniques acquises par la formation et/ou l’expérience. Les promotions et nominations sont le témoignage de la confiance accordée au milicien qui a accepté de se former, de se spécialiser et de prendre des responsabilités.

Liste des promus

Nom	Prénom	Grade	Fonction
Bousson	Julien	Capitaine	Commandant de compagnie
Fleury	Daniel	Premier-lieutenant	Remplaçant commandant de compagnie
Minuti	Carlo	Premier-lieutenant	Remplaçant commandant de compagnie
Gonzalez	Alejandro	Lieutenant	Officier aide à la conduite
Jomini	Patrick	Lieutenant	Officier pionnier
Dagon	Kevin	Sergent	Remplaçant chef section
Daidzic	Zeljko	Sergent	Remplaçant chef section
Duriaux	Ludovic	Sergent	Remplaçant chef section
Grosso	Kevin	Sergent	Remplaçant chef section
Jaquier	Fabien	Sergent	Remplaçant chef section
Kunetka	Steven	Sergent	Sous-officier pionnier
Roch	Antoine	Sergent	Remplaçant chef section
Virgolin	Jonathan	Sergent	Sous-officier assistance
Chollet	Kevin	Caporal	Sous-officier aide à la conduite
Testuz	Sébastien	Caporal	Sous-officier pionnier
Affolter	Yolan	Appointé	Comptable de troupe
Andric	Lazar	Appointé	Comptable de troupe
Durussel	Frank	Appointé	Comptable de troupe
Lückehe	Johann	Appointé	Comptable de troupe
Santschy	Yann	Appointé	Comptable de troupe

JOURS DE SERVICE

Cours de répétition

2020 fut une année particulière à plus d'un titre, avec notre participation aux JOJ2020 de Lausanne et un engagement très important dans le cadre de la crise sanitaire. Un certain nombre de cours de répétition ont été maintenu pour l'entretien des constructions, du matériel et des équipements. Plusieurs cours de répétition ont eu lieu avant le début de la crise sanitaire. Un dernier cours de répétition a été organisé en septembre pour permettre aux astreints non-convoqués durant la crise CoViD19 d'effectuer leurs jours de service obligatoires.

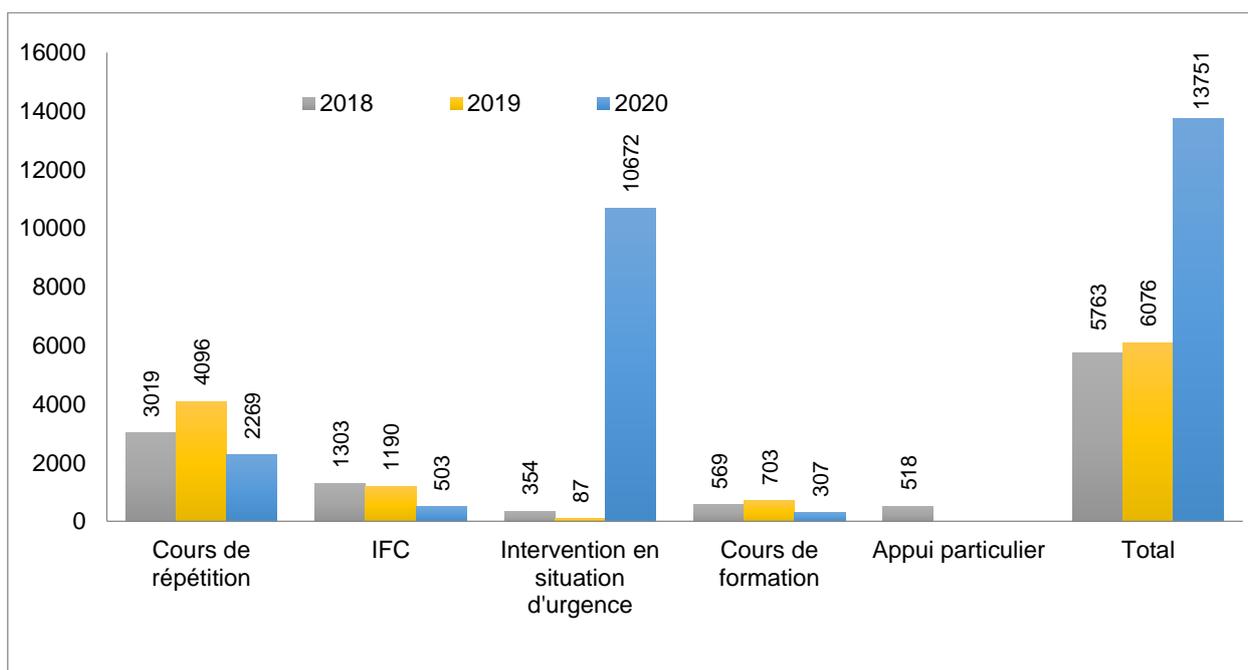
Nos activités ont été réparties de la manière suivante :

- 15 cours de répétition avec 2'269 jours de service,
- 2 participations à des manifestations avec 503 jours de service,
- 2 engagements en situation d'urgence avec 10'672 jours de service.

Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)

Pour pouvoir répondre aux attentes des autorités cantonales/communales et des partenaires sécuritaires, il est primordial d'avoir du personnel formé et instruit. Ainsi, ce sont 307 jours de service consacrés à la formation des cadres et à l'instruction des nouveaux astreints.

- Cours de spécialisation 12 jours de service,
- Cours chef de groupe 40 jours de service,
- Cours remplaçant chef de section 9 jours de service,
- Cours remplaçant commandant de compagnie 4 jours de service,
- Cours instruction de base 207 jours de service,
- Paiement de galons divers domaines 35 jours de service.



COMMUNICATIONS

Conseil intercommunal

Durant l'année 2020, le Conseil intercommunal a siégé à une reprise. L'assemblée prévue en mai a été annulée en raison de la situation sanitaire.

Le 17 septembre 2020 à Chavornay, avec à l'ordre du jour les préavis :

- 1/2020 : comptes 2019 et rapport de gestion
- 2/2020 : budget de fonctionnement 2021
- 3/2020 : règlement du Conseil intercommunal de l'ORPC

A l'issue de cette assemblée, Monsieur Florian Cuhe, chef de division au Service de la sécurité civile et militaire, et remplaçant du chef EMCC (Etat-major cantonal de conduite) a répondu à l'invitation du CoDir pour présenter le fonctionnement de l'EMCC, ainsi que son rôle et ses défis.

Comité de direction

Durant l'année, l'exécutif a siégé à huit reprises pour traiter les affaires courantes de l'association intercommunale.

La composition et l'organisation des dicastères du CoDir n'ont pas changé durant l'année :

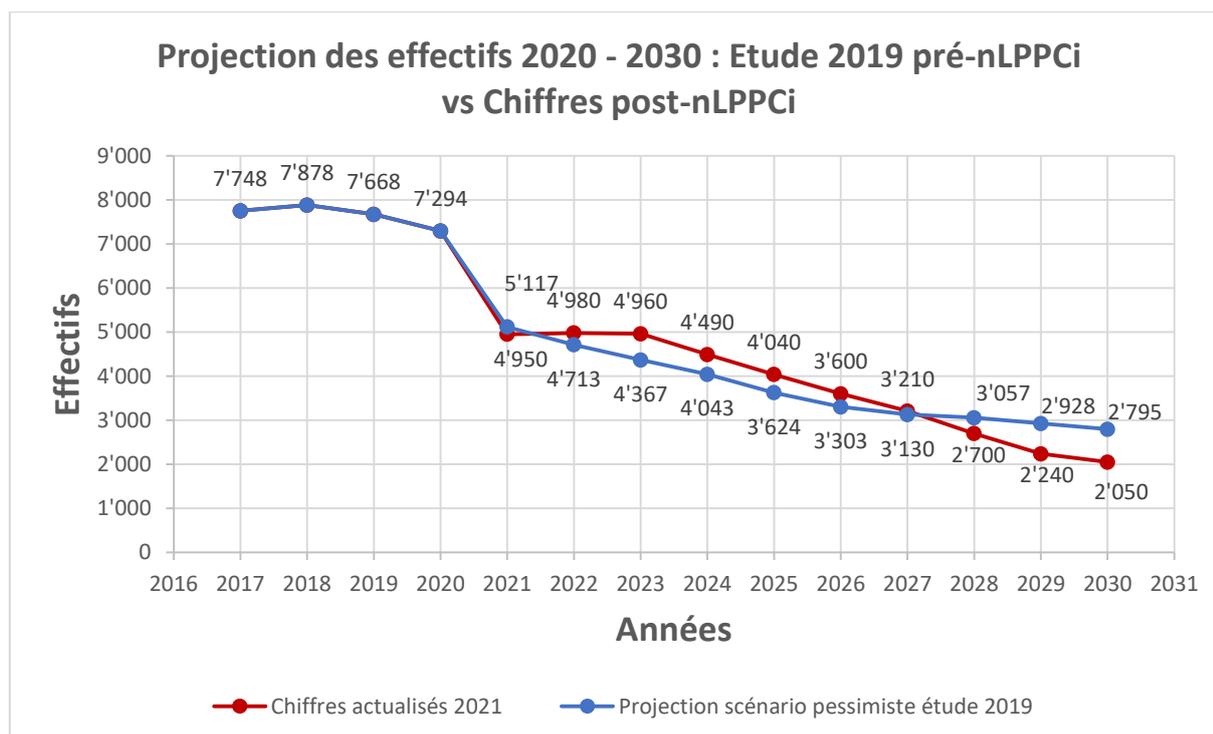
- Pierre-Alain Lunardi, président
- Mary-Claude Chevalier, vice-présidente et infrastructures
- Valérie Jaggi Wepf, ressources humaines
- Jean-Pierre Blanc, finances
- Francesco Di Franco, communication
- Bernard Rochat, infrastructures
- Paul-Claude Rochat, membre
- Luigi Fiorito, membre.

Madame Sarah Novet est secrétaire du CoDir.

Le Président du CoDir, a participé à quatre assemblées des présidents à Gollion. Durant ces séances, de nombreux points ont été traités, comme par exemple les comptes et le budget du fonds cantonal, différents éléments liés à l'organisation des manifestations importantes, le projet de réorganisation de la Protection civile vaudoise, la rénovation des bâtiments du SSCM.

Un sujet important a été largement discuté, il s'agit de la nouvelle loi fédérale sur la protection civile (LPPCi). Pour rappel, cette dernière a été acceptée par les chambres fédérales en décembre 2019 et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Plusieurs changements sont prévus avec cette loi, notamment la durée de service qui passe de 20 à 14 ans. Ceci aura pour conséquence une perte nette de 35% des effectifs vaudois début 2021 et de 50% à l'horizon 2030.

Le projet de réorganisation de la Protection civile vaudoise, qui a été baptisé « Tetris », a débuté en mars 2019, avec pour objectif de trouver des solutions permettant de garantir les missions de la PCi avec un effectif réduit.



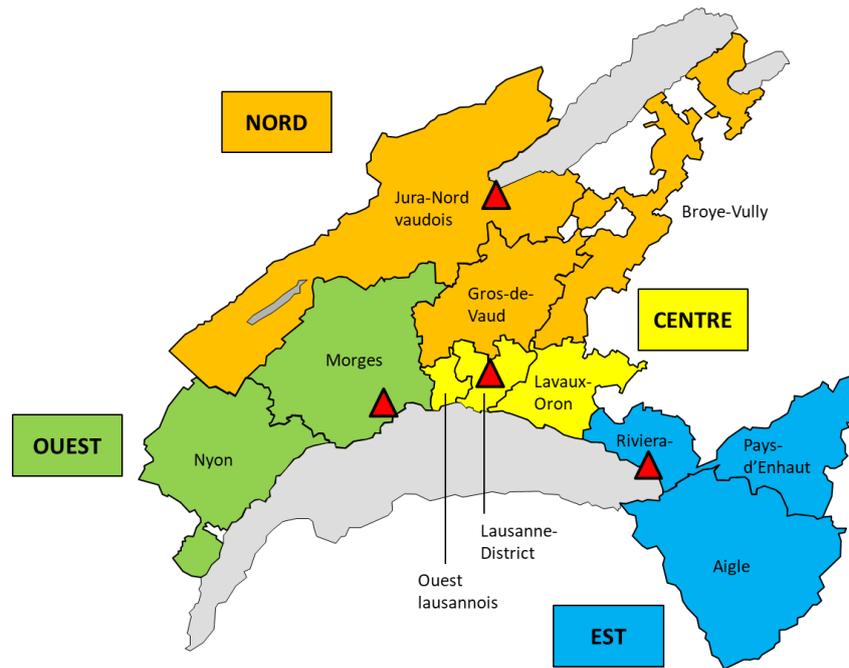
Source : rapport non finalisé du projet Tetris

Pour rappel, le groupe de travail est composé depuis mai 2019 de :

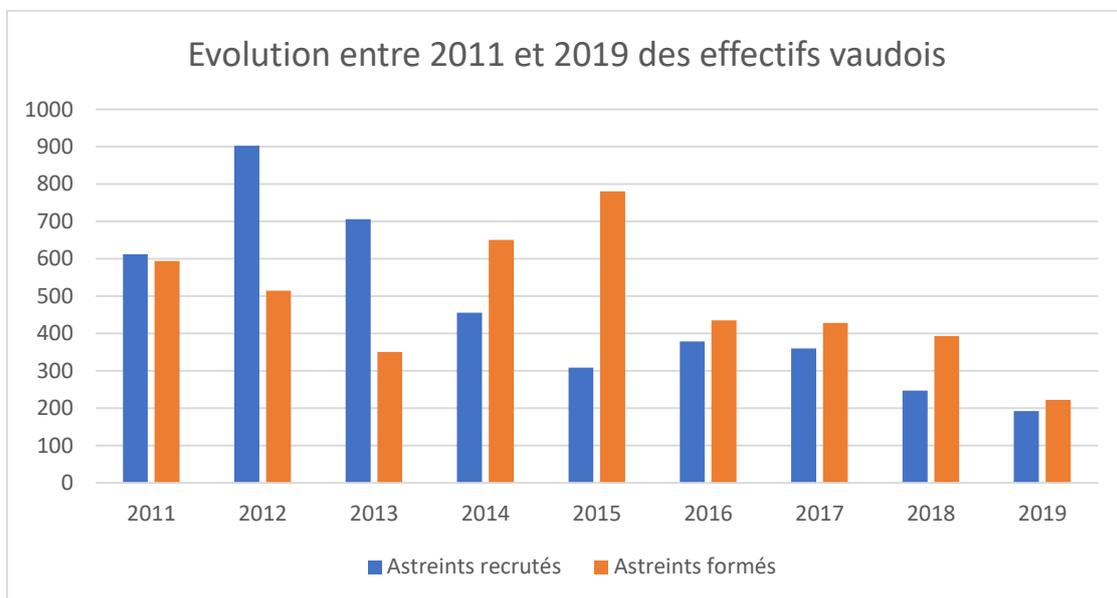
- Denis Froidevaux, Chef de service du SSCM,
- Louis-Henri Delarageaz, Commandant de la Protection civile vaudoise,
- Philippe Guillemin, président du CoDir ORPC de Morges,
- Pierre-Alain Lunardi, président du CoDir ORPC JNV.

Le président du CoDir de l'ORPC JNV a fait la proposition qu'un commandant d'une ORPC puisse intégrer le groupe afin d'accroître les connaissances métier nécessaires. C'est le Commandant de la région Riviera qui a été désigné, Monsieur François Fleuti. Dès lors depuis le 1^{er} janvier 2020, ce groupe de travail est passé à comité de pilotage (CoPil) suite à la validation d'aller de l'avant avec des variantes d'organisation.

Avec la baisse des effectifs, certaines ORPC n'auront plus de compagnie d'ici peu. Une conséquence à cela est de devoir augmenter la taille géographique des régions, c'est-à-dire de mettre ensemble plusieurs districts comme illustré sur la carte ci-après. Il s'agit d'un découpage utilisé durant la pandémie depuis mars 2020 à ce jour. Plusieurs autres découpages ont été envisagés, mais aucun ne donne entièrement satisfaction.



En raison de la situation sanitaire, du retard a eu lieu. Des séances de présentation ont dû être annulées. Une délégation du CoPil a rencontré les 10 CoDir vaudois pour leur présenter le contexte du projet entre août et septembre 2020.



Le Comité de direction de l'ORPC JNV a travaillé durant l'année sur le projet de directive interne suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement d'application, ainsi qu'une jurisprudence de la Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal vaudois (CDAP). Cette directive permet d'étudier les demandes d'organiseurs de manifestation (IFC) et de garantir un traitement équitable et transparent.

Sous la conduite de Madame Mary-Claude Chevalier, le projet de base opérationnelle à Orbe regroupant à la fois le matériel, les véhicules, ainsi que les bureaux administratifs vont bon

train. La phase de mise à l'enquête de promoteur s'est terminée fin 2020. Madame Chevalier conduit également le processus pour diminuer le nombre de locaux à travers le district et redéfinir les loyers avec les communes, notamment sous l'angle des charges. Ceci devrait se terminer courant 2021 avec la signature de contrat/convention avec les communes.

En décembre 2020, le CoDir a validé un nouvel organigramme, notamment en raison de l'arrivée de notre nouveau collaborateur, Sébastien Jeanmonod. Sous la responsabilité de Madame Valérie Jaggi Wepf, en charge des ressources humaines, les cahiers des charges ont été revus et adaptés.

Notre secrétaire-comptable, Madame Patricia Vanotti, a été nommée comme cheffe office durant l'année écoulée en conformité avec la pratique dans les autres ORPC et au canton. Toujours en matière de ressources humaines, le CoDir suit avec attention l'évolution des heures supplémentaires que le personnel professionnel effectue.

Sur le plan financier, toutes les factures sont visées par le responsable des finances au CoDir et le président, en plus du commandant et de la personne responsable des achats. La libération des paiements se fait également avec deux personnes du CoDir (double signature). La vice-présidente a aussi un accès en cas d'absence d'un des deux titulaires du CoDir. Une modification a été faite début 2020 pour limiter les retraits d'argent au Postomat, tout en permettant d'assurer des imprévus. Une directive sur le contrôle interne est en cours de préparation et devrait être soumise au CoDir en 2021.

Pour conclure, dans le cadre des modernisations des postes de commandement, financés par la Confédération et le canton, notre district en possédera deux en raison de ses particularités géographiques : un PCR à La Vallée de Joux et un PCR à Yverdon-les-Bains. Courant de l'année, une convention a été signée pour celui du Prédicant et en fin d'année pour celui de l'école d'ingénieurs. Si les investissements ne sont pas à la charge de notre ORPC, la remise en état pour celui du chef-lieu est à notre charge pour un montant de 30'000 CHF sur un total de 100'000 CHF. Ce montant sera réparti en deux fois 15'000 CHF entre 2020 et 2021. Le président de la commission de gestion a été informé de cette situation.



FINANCES

Le coût par habitant comprend également la participation au fonds cantonal. Ce dernier est alimenté par toutes les communes vaudoises à hauteur de CHF 6.50 par habitant. Il finance, d'une part, les prestations de la protection civile dans le cadre des cours de répétition, des interventions en faveur de la collectivité et en situation d'urgence, d'autre part, les achats pour le renouvellement de l'équipement, du matériel d'intervention et de télécommunication. Ce coût est fixé par l'assemblée des présidents des Comités de direction sur proposition du Service et du Conseil d'état.

	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart en CHF
Total des revenus :	2'914'579.85	1'916'000.00	
Participation des communes	1'682'174.38	1'721'500.00	-39'325.62
Autres revenus	1'232'405.47	194'500.00	1'037'905.47
Total des charges:	2'764'064.28	1'916'000.00	848'064.28
Excédent de revenus :	<u>150'515.57</u>		
Nombre d'habitants:	92'740	94'200	-1460
Coût par habitant	<u>fr. 18.14</u>	18.27	

Remarque : le nombre d'habitants pour les comptes 2020 est au 31 décembre 2019.

Glossaire

AIC	Aide à la conduite	DGS	Direction générale de la santé	EMCC	État-major cantonal de conduite
al	Alarme	GDM	Gendarmerie	FAR	Formation d'appui régionale
APG	Allocation pour perte de gain	IB	Instruction de base	FIR	Formation d'intervention régionale
assist	Assistance	IFC	Intervention en faveur de la collectivité	PISA	Système de gestion du personnel de l'armée
bat	Bataillon	JNV	Jura-Nord vaudois	PNV	Police nord vaudois
BIC	Bureau d'information du canton	JS	Jour de service	Polycom	Réseau radio suisse de sécurité
CB	Cours de base	LC	Loi sur les communes	RCV	Réseau cantonal vaudois
CC	Cours de cadre	LPPCi	Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile	rempl	Remplaçant
CCPP	Centre de compétence de la protection de la population	LVLPCi	Loi vaudoise d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile	RIIPCi	Règlement sur les interventions et l'instruction de la protection civile vaudoise
cdmt	Commandement	OFAS	Office fédéral des assurances sociales	ROAPCi	Règlement sur l'organisation et l'administration de la protection civile vaudoise
cdt	Commandant	OFGS	Ordonnance sur les fonctions, grades et soldes dans la protection civile	RP	Rapport préparatoire
CENAL	Centrale nationale d'alarme	OFPP	Office fédéral de la protection de la population	SAE	Système d'aide à l'engagement
CET	Centre d'engagement et de transmission (117)	OIMIE	Orientation, Intention, Missions, Indications, Emplacement	SagaCrisis	Système de gestion de l'événement
Cgfr	Corps des gardes-frontière	OMI	Orientation, Missions, Indications	SCRIS	Service cantonal de recherche et d'informations statistiques
CGM	Centre de gendarmerie mobile	OP	Officier de piquet	SDIS	Service de défense incendie et secours
CI	Conseil intercommunal	OPCi	Ordonnance sur la protection civile	SMUR	Service mobile d'urgence et de réanimation
CIG	Chef d'intervention général	ORCA	Organisation en cas de catastrophe	SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
CoDir	Comité de direction	ORPC	Organisation régionale de protection civile	S tech	Service technique
CoGe	Commission de gestion	PBC	Protection des biens culturels	SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
cp	Compagnie	PC	Poste de commandement	TOC	Traitement des opérations en cours
CPA	Contrôle périodique des abris	PCE	Poste de commandement d'engagement	trp	Troupe
CPC	Contrôle périodique des constructions	PCi	Protection civile	TSI	Tableau des services d'instruction
CR	Cours de répétition	PCO	Poste de commandement des opérations	TUP	Travail d'utilité publique
CTA	Centre de traitement des alarmes (118)	PCR	Poste de commandement régional	VSE	Visite sanitaire d'entrée
DB	Domaine de base	PCV	Police cantonale vaudoise	VSS	Visite sanitaire de sortie
DGAV	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires	DIS	Département des institutions et de la sécurité		
DGE	Direction générale de l'environnement	ECA	Établissement cantonal d'assurance		
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes	EFB	École de formation de base		
DGNSI	Direction générale du numérique et des systèmes d'information	EM	État-major		

CONTACT

Postes de commandement

1350 Orbe, Le Puisoir

1400 Yverdon-les-Bains, Route de Cheseaux 1

1344 L'Abbaye, Route de l'Hôtel de Ville

Bureau administratif

1350 Orbe, Passage du Four 5

 www.protectioncivile-jnv.ch

 facebook.com/ORPCJNV

 orpc.jura-nordvaudois@vd.ch

